

Val de Vire. Retournement de situation, le maire votera contre la fusion des collèges de Vire Normandie

Coup de théâtre politique ce mardi soir 29 novembre 2022. Dans un communiqué, le maire de Vire Normandie, Marc Andreu Sabater, annonce s'opposer à la fusion des collèges.



Le maire de Vire Normandie, Marc Andreu Sabater, s'opposera à la fusion des collèges de Vire lors de la délibération du Conseil départemental du Calvados, le 12 décembre 2022.

La pression populaire a fini par payer. Dans un communiqué délivré ce mardi soir 29 novembre 2022, le maire de Vire Normandie, Marc Andreu Sabater fait machine arrière concernant la fermeture du collège du Val de Vire. Il dit :

"Après mûre réflexion et en conscience, en tant que maire de Vire Normandie, représentant sa population, je m'opposerai à la fusion et voterai donc contre la délibération proposée le 12 décembre 2022." Marc Andreu Sabater

[Fermeture du collège du Val de Vire : le Calvados votera plus vite que prévu](#)

Une pression forte

La mobilisation des opposants à la fusion des collèges et le recul politique pris par les élus de sa majorité ont visiblement pesé dans cette décision.

"Depuis l'annonce par le Conseil Départemental de la fusion du collège du Val de Vire et du collège Maupas, je suis régulièrement et fortement interpellé par les parents d'élèves, les habitants du quartier, les enseignants et les élus de la majorité municipale, ce qui est normal au regard des enjeux attachés à une telle décision. [...] J'ai eu de nombreux échanges avec les élus de ma majorité, et j'ai été très sensible à leurs arguments. J'ai aussi entendu le mécontentement fort de tous ceux qui s'opposent à cette fusion". Marc Andreu Sabater

[Collège du Val de Vire : 20 élus de la majorité lancent un ultimatum au maire](#)

A voir dorénavant si ce changement de braquet d'un des vice-présidents du Département du Calvados et maire de la ville concernée suffisent à faire pencher la balance du côté du maintien du collège du Val de Vire. Rendez-vous le 12 décembre pour le vote de l'ensemble des élus du Département.